



Commune de Pecq
Arrondissement de
Tournai
Province de Hainaut

Extrait du Code de la
Démocratie Locale et de la
Décentralisation

Art.L1122-12
Le conseil est convoqué par
le collège communal.
Sur la demande d'un tiers
des membres en fonction, le
collège communal est tenu
de le convoquer aux jour et
heure indiquées.

Art .L1122-17 - 7
Le Conseil ne peut prendre
de
résolution si la majorité de
ses membres en fonction
n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a
été convoquée deux fois
sans s'être trouvée en
nombre compétent, elle
pourra, après une nouvelle
et dernière convocation,
délibérer, quel que soit le
nombre des membres
présents, sur les objets mis
pour la troisième fois à
l'ordre du jour.



ASSEMBLÉE DU CONSEIL COMMUNAL

Aux membres du Conseil communal
Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie
locale et de la décentralisation, vous êtes invité(e) à assister à
la séance du Conseil communal qui aura lieu le
26 avril 2021 en présentiel en la **salle Paroissiale de Pecq** à
19 heures précises.

Pecq, le 16 avril 2021.

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Xavier VANMULLEM

Aurélien BRABANT

SEANCE PUBLIQUE

COMMUNICATION

FABRIQUE D'ÉGLISE

(Dossier n°2021/4/SP/1) : Fabrique d'église Sainte-Aldegonde à HERINNES – modification
budgétaire n°1 – exercice 2021 : approbation décision

ENVIRONNEMENT

(Dossier n°2021/4/SP/2) : Convention commune de PECQ – IPALLE : prime communale à
l'acquisition d'un système à composter : approbation – décision

(Dossier n°2021/4/SP/3) : Convention Asbl TERRE - commune de PECQ : collecte des textiles
usagés - renouvellement : approbation – décision

URBANISME

(Dossier n°2021/4/SP/4) : Travaux de création d'une voirie en vue de la construction d'un complexe
pour personnes âgées (maison de repos + résidence service), de deux blocs de 4 habitations et
d'un immeuble de 8 appartements à la rue Laurent Jorion à Pecq, sur des parcelles cadastrées
section B n° 730 A, 730 B, 729 A, 728 B, 728 C, 727 F : avis du conseil communal

(Dossier n°2021/4/SP/5) : Travaux de création d'une voirie en vue de la construction de 15
habitations à la rue de Marvis à HERINNES, sur une parcelle cadastrée section C n° 144 A : avis
du conseil communal

TRAVAUX - VOIRIE

(Dossier n°2021/4/SP/6) : Enduisage de voiries : cahier spécial des charges – choix du mode de
passation du marché approbation – décision

FINANCES COMMUNALES

(Dossier n°2021/4/SP/7) : Situation de caisse de la DF ff

QUESTIONS

REPONSES AUX QUESTIONS

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 22.02.2021 :
APPROBATION**